

L'Adresse—M. Pagtakhan

Même en cette période de restrictions et de compressions budgétaires, le gouvernement devrait déployer des efforts spéciaux, afin d'améliorer l'aide financière qu'il apporte à la recherche médicale. C'est pour moi un privilège, en fait, d'avoir pour collègue libéral le député de Laurier—Sainte-Marie (M. Malépart). Il lutte courageusement, afin de recouvrer la santé. Il a entrepris une croisade, afin d'accroître les ressources nécessaires à la recherche médicale. De concert avec des milliers de Canadiens qui ont signé sa pétition, il demande au gouvernement de réexaminer sa décision d'acheter des sous-marins nucléaires et d'affecter plutôt l'argent en question à la recherche médicale et aux services médicaux. J'ai beaucoup d'admiration pour le député de Laurier—Sainte-Marie. Il peut compter sur mon appui et celui de mes collègues libéraux. J'espère qu'il pourra également compter sur le vôtre, madame la Présidente, pour le bénéfice de tant de Canadiens.

Mes collègues et moi-même demandons au gouvernement d'investir dans les gens, car les Canadiens sont notre ressource la plus précieuse. Lorsque nous investissons, afin de préserver leur santé, lorsque nous préparons à occuper de nouveaux emplois, lorsque nous améliorons notre système d'éducation et ouvrons de nouvelles garderies, nous investissons dans les gens et par le fait même dans notre économie. Cependant, le gouvernement conservateur ne l'entend pas ainsi. Pour lui, les profits passent avant les gens, un peu comme si le Canada était une entreprise privée, une filiale d'une société américaine, comme d'aucuns l'affirment.

C'est pourquoi mon chef, mes collègues et moi-même croyons que les prochaines années du gouvernement . . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): C'est avec beaucoup de regret que je dois interrompre le député.

Comme il est 17 h 45, il est de mon devoir, conformément au paragraphe 50(5) du Règlement, d'interrompre les délibérations et de mettre immédiatement aux voix le sous-amendement. . .

M. Pagtakhan: Madame la Présidente, je suis un nouveau député. Je fais appel à votre indulgence. . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre!

M. Pagtakhan: Madame la Présidente. . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre! Je vais tenter d'expliquer ce qui se passe au député et au public qui nous écoute.

Il a été convenu plus tôt au cours de la journée d'interrompre tous les travaux à 17 h 45 pour passer aux voix. C'est la Chambre qui en a décidé ainsi. C'est le Règlement. Je dois mettre la question aux voix, c'est pourquoi je me vois dans l'obligation d'interrompre le député. C'est mon devoir.

Par conséquent, le vote porte sur le sous-amendement proposé par M. Broadbent. M. Broadbent propose:

Qu'on modifie l'amendement en y ajoutant ce qui suit: «et regrette plus précisément que le gouvernement ait failli à la tâche: 1. de protéger l'environnement par la criminalisation des débits contre l'environnement et de procéder à un examen approfondi des répercussions des initiatives gouvernementales sur l'environnement, 2. d'instituer un programme national de garderies assorti de normes nationales, 3. d'adopter une politique étrangère cohérente et bien articulée pour le Canada, au moment où l'on a besoin de leadership, 4. d'attacher plus d'importance aux besoins des citoyens ordinaires qu'à ceux des sociétés qui sont ses amis, 5. de veiller à ce qu'au Canada les sociétés et particuliers bien nantis supportent leur juste part du fardeau fiscal, 6. de fournir une aide aux travailleurs désorganisés par l'accord de libre-échange ou la restructuration des sociétés, 7. de répondre aux besoins des diverses régions du Canada, ou de s'engager à adopter une politique de plein emploi pour tout le Canada, 8. d'atténuer le tort causé aux familles canadiennes et aux régions du Canada par la politique des taux d'intérêt élevés.»

La présidente suppléante (Mme Champagne): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Plaît-il à la Chambre d'adopter le sous-amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Que tous ceux qui sont en faveur du sous-amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Champagne): A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

La présidente suppléante (Mme Champagne): Convoquez les députés.

(Le sous-amendement, mis aux voix, est rejeté.)